

SENTIERS DE RANDONNÉE ET PRÉSENCE DES TROUPEAUX





L'alpage, espace de rencontres

Introduction	4
1. La nature appartient à tout le monde : vrai ou faux ?	5
2. Qu'est-ce que le pastoralisme ?	5
3. Pourquoi des brebis dans les montagnes ?	6
3.1 Le rôle du pastoralisme sur l'économie montagnarde	6
3.2 Le rôle du pastoralisme sur le paysage montagnard	6
4. Pastoralisme : Qui fait quoi ?	7
4.1 Éleveuses et éleveurs	7
4.2 Bergères et bergers	7
4.3 La cabane du berger	7
5. Des loups et des chiens	8
5.1 Le loup	8
5.2 Que se passe-t-il en cas d'attaque ?	9
5.3 Les moyens de protection	9
5.4 Les chiens de protection de troupeau	10
5.5 Les bons gestes face aux chiens de protection de troupeau	10
5.6 Interactions avec les hommes et les chiens de compagnie	10
6. Cartographies et calendriers indicatifs de pâturage	11
SECTEUR D'ANCELLE	12
SECTEUR D'ORCIÈRES (PRAPIC)	13
SECTEUR D'ORCIÈRES (MERLETTE)	14
SECTEUR DE CHAMPOLÉON (LES AUBERTS)	15
SECTEUR DE CHAMPOLÉON (MÉOLLION)	16
SECTEUR DE CHAMPOLÉON (TOURROND - VALESTRÈCHE)	17
SECTEUR DE LA CHAPELLE-EN-VALGAUDEMAR (GIOBERNEY)	18
SECTEUR DE LA CHAPELLE-EN-VALGAUDEMAR (PONT DES OULLES)	19

L'alpage, espace de rencontres

Introduction

L'été, de nombreux visiteurs adeptes de la randonnée ou autres activités de pleine nature prennent la direction des sommets. Chaque année le Champsaur Valgaudemar enregistre plus de 2 millions de nuitées touristiques, ce qui fait du Tourisme la 1^{ère} activité économique de la vallée. Pour autant ce n'est pas la seule et ce territoire a su sauvegarder un équilibre en conservant une forte tradition agricole.

Pays d'élevage ovins, bovins, pour la viande ou le lait, le Champsaur Valgaudemar compte encore plus de **250 exploitations agricoles**. Le pastoralisme à lui seul représente 120 producteurs d'ovin viande, 37 000 ovins répartis sur 32 000 ha d'alpages utilisés.

Le pastoralisme connaît une place toute particulière dans l'histoire et l'évolution des vallées du Champsaur et du Valgaudemar. En témoigne la création de la Maison du Berger à Champoléon, centre d'interprétation des cultures pastorales alpines, lieu d'accueil, d'expositions, de recherche et d'événements culturels à destination de tous les publics et des professionnels de l'élevage et de l'alpage.

L'alpage, lieu où se rencontrent Tourisme et Pastoralisme est un espace recherché. Les randonneurs viennent contempler des paysages d'une grande beauté, les éleveurs montent leurs brebis en quête d'une herbe de qualité.



La fréquentation touristique, concentrée dans le temps et sur certaines zones, a des impacts sur les pratiques pastorales. Souvent mal comprise, la cohabitation imposée entre **chiens de protection** des troupeaux, les « patous », et les randonneurs est parfois complexe.

Mieux connaître les tenants et aboutissants du pastoralisme est une nécessité pour ne pas résumer cette pratique ancestrale à la seule présence des chiens de protection.

Comment est géré un alpage ? Quel est le rôle du berger ? Pourquoi les chiens de protection sont nécessaires... autant de questions qui permettent de mieux comprendre les pratiques pastorales et de partager l'alpage.



1. La nature appartient à tout le monde : vrai ou faux ?

On a souvent l'impression que la nature appartient à tout le monde, et que tout le monde peut en profiter comme il l'entend.



Le propriétaire foncier

Les terres pâturées par les troupeaux sont **la propriété** soit d'un particulier, d'un éleveur, d'un habitant : l'estive est alors privée. Mais le propriétaire peut aussi être une collectivité publique : une commune, un département, l'État.

L'**éleveur** ou le groupement pastoral **loue les pâturages** au propriétaire par le biais d'une convention de pâturage pour avoir le droit de les utiliser. Ainsi, les bêtes sont nourries et les espaces entretenus !

2. Qu'est-ce que le pastoralisme ?

Le pastoralisme est un mode d'élevage basé sur l'utilisation des pâturages naturels pour nourrir les troupeaux. Cela signifie que les éleveurs déplacent leurs animaux (comme les moutons, les vaches, les chèvres, etc.) pour qu'ils puissent se nourrir dans des zones où l'herbe pousse naturellement, souvent en fonction des saisons.

Il existe plusieurs modes de gestion du pastoralisme, par exemple :

Le nomadisme : les éleveurs se déplacent constamment avec leurs troupeaux.

La transhumance : les troupeaux montent en altitude l'été (en montagne) et redescendent en plaine l'hiver.



Le pastoralisme, à travers la transhumance, est depuis 2023 inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

C'est le caractère identitaire, culturel mais aussi les savoirs faire, l'entretien des paysages et les services écosystémiques de la pratique qui sont désormais protégés et valorisés.

On entend par services écosystémiques l'ensemble des services rendu par l'interaction troupeau/nature aux Hommes.



3. Pourquoi des brebis dans les montagnes ?

3.1 Le rôle du pastoralisme sur l'économie montagnarde

Le pastoralisme est une pratique ancestrale qui a su traverser le temps. Aujourd'hui, cette pratique reste très présente dans les territoires de montagne car elle est adaptée au climat et au relief, contraignant le développement d'une agriculture intensive.

Sur le territoire on produit en grande majorité de l'agneau de Sisteron (IGP), c'est pourquoi les troupeaux sont composés des races Mérinos d'Arles, Mourerous ou Préalpes du Sud. Ce sont des races rustiques compatibles avec les contraintes locales.



3.2 Le rôle du pastoralisme sur le paysage montagnard

On croit souvent que le paysage que l'on admire, ou dans lequel on progresse, est un fait de notre environnement, naturellement.

Pourtant ce **paysage naturel est façonné** depuis des millénaires par les Hommes qui ont déboisé la montagne pour utiliser le bois pour les charpentes, le chauffage ou pour créer des espaces à pâturer. Le pastoralisme a contribué au travers des âges à entretenir ce paysage ouvert tel qu'on le connaît aujourd'hui. Il suffit d'observer dans le paysage où se situent les arbres les plus hauts. En dessous de cette limite, naturellement la forêt devrait être présente partout dans le paysage.

Par nature, les brebis connaissent une appétence diversifiée pour les différentes plantes. Ainsi, si elles n'étaient pas conduites, elles ne prélèveraient que certaines espèces. Progressivement les alpages se verraient recouverts des espèces non consommées qui proliféreraient. C'est pourquoi il est essentiel que le troupeau soit conduit avec une fine connaissance de la ressource de l'alpage.

Par ailleurs, le pâturage des troupeaux joue un rôle dans la **gestion des risques naturels**, notamment sur la propagation des incendies.

Aujourd'hui cette gestion technique centrée sur un équilibre élevage/ environnement doit intégrer de nouveaux enjeux comme les usages de loisirs, la protection des troupeaux ainsi que le changement climatique.

4. Pastoralisme : Qui fait quoi ?

4.1 Éleveuses et éleveurs

Durant l'été, **les éleveurs et éleveuses, propriétaires du troupeau**, confient leurs bêtes à des bergers. Ce qui leur permet de faire les foins dans la vallée pour l'hiver. Plus tard, ils reprennent la charge de leurs troupeaux à leur descente d'estive pour les naissances et garder les bêtes au chaud jusqu'à la saison d'été suivante. Certains éleveurs combinent les deux rôles d'éleveur et berger.

Quand l'alpage est grand, plusieurs éleveurs peuvent se regrouper en **groupement pastoral**. Ils vont mettre leurs troupeaux en commun et partager les coûts de l'estive.

Dans leur quotidien, les éleveurs et éleveuses ont à charge l'entretien du troupeau, la gestion de l'exploitation et de l'entreprise.

*Le pastoralisme en montagne #1 Introduction
Chaîne Youtube du Parc national des Écrins*



4.2 Bergères et bergers



Sur l'alpage, c'est le berger ou la bergère qui a la charge de **guider le troupeau** pour assurer sa bonne alimentation et sa sécurité. Pour cela, à l'aide de son chien de conduite, il déplace le troupeau sur l'alpage en fonction d'un **calendrier défini** par la ressource en herbe et en eau.

À la fin du printemps, il conduit le troupeau sur les **quartiers** précoces, situés en bas de l'alpage, jusqu'à la fin juillet. Ensuite, il monte le troupeau sur les quartiers d'août, plus hauts en altitude, où l'herbe est encore fraîche.

Souvent, en fin de saison, il le reconduit sur les quartiers précoces pour que celui-ci consomme l'herbe restante et les repousses.

Chaque jour, le berger construit **un circuit de pâturage** sur son quartier afin d'optimiser la consommation de la ressource.

*Le pastoralisme en montagne #3 Les bergers
Chaîne Youtube du Parc national des Écrins*



4.3 La cabane du berger

Pour s'abriter et se reposer, le berger ou la bergère occupe une **cabane**, fixe ou temporaire. Ce petit espace constitue leur maison pour plusieurs mois. Même si certaines se situent à proximité des sentiers, ce ne sont pas des lieux ouverts aux randonneurs, ni aux curieux. Merci de **respecter leur intimité**.

Le nombre de cabanes en alpage a fortement augmenté dernièrement notamment avec la mise en place des cabanes héliportables afin de permettre aux bergers d'être toujours au plus près des troupeaux et mieux les protéger de la prédation.

*Le pastoralisme en montagne #4 Les cabanes
Chaîne Youtube du Parc national des Écrins*

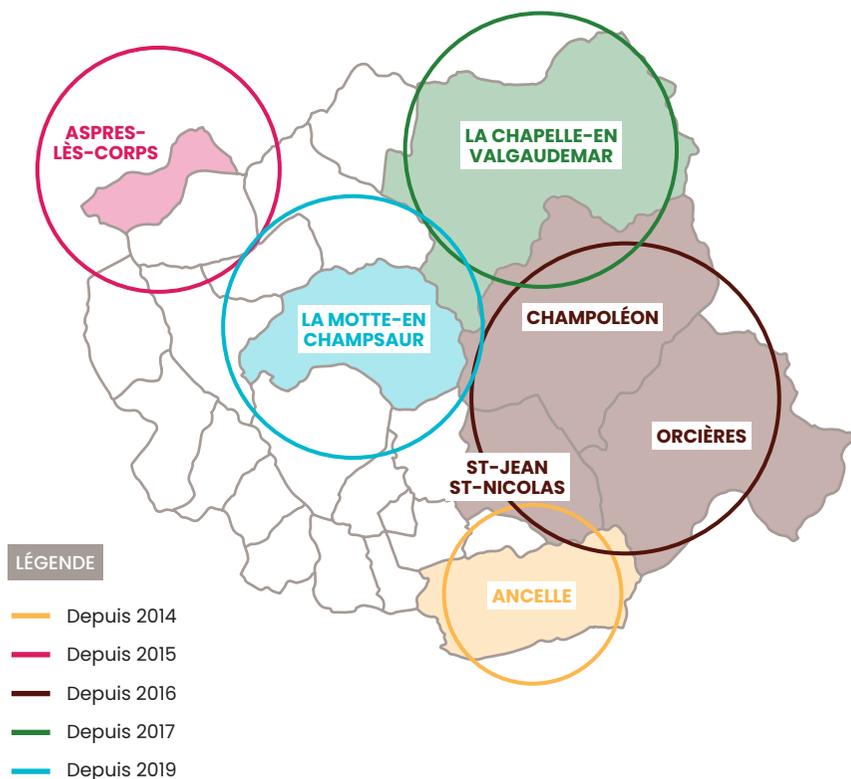


5. Des loups et des chiens

5.1 Le loup

Il a recolonisé la France depuis 1992, à partir de la population italienne. Il est maintenant présent dans 37 départements du Sud-Est de la France, du Massif central et des Pyrénées mais aussi dans le massif vosgien et en Lorraine. Des individus peuvent être observés quasiment sur tout le territoire français.

L'INSTALLATION DES MEUTES SUR LE TERRITOIRE



Aujourd'hui, on estime que **5 meutes** sont installées sur le Champsaur Valgaudemar, ce qui peut représenter environ 30 individus. Cette population est désormais stabilisée et les naissances viennent combler les décès.



Le territoire d'une meute couvre entre 100 et 200 km². L'ensemble des vallées sont donc concernées par **le risque de prédation**. Habituellement la meute reste groupée surtout l'hiver ou la cohésion est maximale. L'été les individus peuvent se séparer pour couvrir une zone de chasse plus grande et avoir plus de chance de ramener à manger pour la meute. La majorité des déplacements des individus s'opèrent la nuit.

Le loup est **un animal opportuniste**. Ce sont l'abondance et la vulnérabilité des proies qui conditionnent les choix alimentaires du prédateur. Son régime alimentaire est strictement carnivore et porte sur les grands ongulés : cerfs, chevreuils, chamois, sangliers, et mouflons... les rassemblements de brebis attirent naturellement son attention.

Les départements du Sud-Est de la France subissent près de 70% des attaques enregistrées en France. Les dégâts causés par le loup ne sont donc pas répartis de manière homogène sur le territoire. Il y a ainsi des zones que l'on appelle des « foyers d'attaque ».

Au-delà des dégâts visibles après une attaque sur un troupeau, bêtes tuées, ou blessées, d'autres impacts importants sont moins mesurables. Certains animaux sont traumatisés et deviennent craintifs, violents ou stériles. D'autres avortent plusieurs semaines après les attaques.

Le pastoralisme en montagne #2 La prédation
Chaîne Youtube du Parc national des Écrins



5.2 Que se passe-t-il en cas d'attaque ?



Après une attaque sur le territoire, ce sont les **agents du parc national des Écrins** qui se rendent sur les lieux pour réaliser le **constat de dommages**. L'objectif est de relever les éléments techniques factuels permettant l'indemnisation ou non de l'éleveur. Le constat est envoyé à la **DDT** (Direction Départementale des Territoires) qui traite le dossier et détermine in fine, si l'attaque est imputable au loup.

Les données sont ensuite transférées au **CNRS** (Centre National de la Recherche Scientifique) qui grâce à l'ensemble des acteurs du **réseau Loup-Lynx** de l'Office Français de la Biodiversité, analyse et modélise l'évolution démographique de la population de loup en s'appuyant principalement sur le prélèvement de crottes. Ce suivi permet notamment de déterminer le nombre de **tirs de prélèvement** autorisés pour l'année.

En 2024, sur le Champsaur Valgaudemar ce sont entre 0,2 et 0,3% des brebis qui ont été attaquées. Cela représente **80 constats de prédation sur l'année**, avec en moyenne 2 à 3 bêtes concernées par constat. Les attaques peuvent être favorisées par divers facteurs.

Elles sont plus nombreuses au printemps et à l'automne car la garde des troupeaux est rendue plus difficile, les troupeaux sont à proximité des exploitations, séparés en plusieurs lots plus difficiles à garder

Par ailleurs, la répartition des attaques est inégale. 60% des troupeaux subissent une attaque durant l'année, 30% subissent 2 à 3 attaques, et les 10% restants en subissent encore plus. Sur le territoire du Parc national des Écrins, 80% des attaques sont réalisées dans la zone d'adhésion et non dans la zone cœur.



5.3 Les moyens de protection

Afin de limiter les attaques de loup sur les troupeaux, plusieurs moyens de protection existent. Les principaux sont l'installation de **filets électrifiés**, le **gardienage par des bergers et aides berger** et la **mise en place de chiens de protection de troupeau**.

Si la pression de la prédation est trop forte malgré ces mesures, les éleveurs peuvent avoir recours à des **tirs de défense**.

La combinaison des trois moyens de protection la nuit fonctionne bien, si bien qu'on observe un report des attaques sur la journée dans certains territoires et dans des conditions propices aux attaques (pluie, brouillard, zone boisée...). Il existe des cas où le loup exerce une pression de prédation forte, avec une présence à proximité du troupeau pendant toute la nuit avec des tentatives d'attaque à répétition. Cette présence constante pendant toute une nuit demande aux chiens de protection de rester en alerte pendant de longues heures, et de nombreux efforts physiques afin de déjouer les approches du loup.

5.4 Les chiens de protection de troupeau

Les chiens de protection restent à l'heure actuelle le moyen de protection le plus efficace. Face à la prédation, il est difficile de se passer d'eux, ils deviennent partie prenante du paysage montagnard.

Ils contribuent néanmoins à creuser le fossé entre le monde pastoral et celui des activités de pleine nature, souvent par méconnaissance de leur rôle et raisons de leur présence.

Les perceptions que l'on a sur les chiens de compagnie servent de référence pour juger les comportements des chiens de protection. Mais on n'attend pas d'un chien de protection la même chose que d'un autre chien.

Il naît au sein d'un troupeau auquel il s'attache, et crée sa famille à défendre. Il est confronté à des situations complexes jour et nuit, et s'expose à des situations stressantes et dangereuses en contexte de prédation. Il doit être **autonome dans son travail** et prend lui-même ses décisions, contrairement au chien de conduite qui attend les ordres de son maître.

Ce chien de protection a pour seule fonction de **dissuader** tout intrus de s'approcher du troupeau. C'est un chien de travail attaché au troupeau, pas un chien de compagnie, et encore moins un chien d'attaque. Sa mission est bien dissociée de celle du chien de conduite qui mène le troupeau et reste attaché au berger.

Cette dissuasion est essentiellement basée sur une présence physique grâce à une morphologie imposante et des aboiements puissants, des déplacements au sein du troupeau et la capacité de s'interposer. Si un intrus s'approche du troupeau et ne comprend pas ces avertissements, une confrontation directe est alors possible.

Le chien de protection est un être vivant sensible à la **fatigue**, au **stress** et à la **peur**. Ainsi un chien qui n'aura jamais présenté de problème dans son attitude, peut radicalement changer de comportement lorsqu'il se retrouve en contexte de prédation durant plusieurs nuits. Son seuil de tolérance peut par exemple baisser vis-à-vis des autres chiens, ou mettre plus de temps à redescendre en pression devant des intrusions anodines.

Quelle est l'efficacité des chiens de protection ?

Le chien de protection permet de limiter les dommages, mais il ne peut assurément pas les faire disparaître entièrement.

Pour obtenir une protection efficace, le nombre de chiens varie en fonction de la taille du troupeau, de l'allotement, de la vulnérabilité des secteurs de pâturage, de la fréquentation humaine, de la présence ou non d'une meute de loups et de l'espèce à protéger... Face à plusieurs loups, il semble cohérent d'avoir plusieurs chiens.



5.5 Les bons gestes face aux chiens de protection de troupeau



Contourner largement le troupeau



S'arrêter / descendre du vélo, ne pas courir



Laisser le chien prendre contact, lui parler, ne pas crier, ou menacer



Attendre que le chien reparte vers le troupeau et reprendre la marche

5.6 Interactions avec les hommes et les chiens de compagnie

Dans une grande majorité des interactions négatives avec les patous, ce sont les chiens domestiques qui en sont la cause. Leur présence dans les alpages est fortement déconseillée voire interdite par arrêté municipal sur certains alpages.

Les chiens domestiques sont interdits en zone cœur du Parc national.

*Le pastoralisme en montagne #6 Les chiens
Chaîne Youtube du Parc national des Écrins*



La présence des chiens domestiques sur les alpages est fortement déconseillée. Les interactions avec les chiens de protection de troupeau peuvent être tendues.



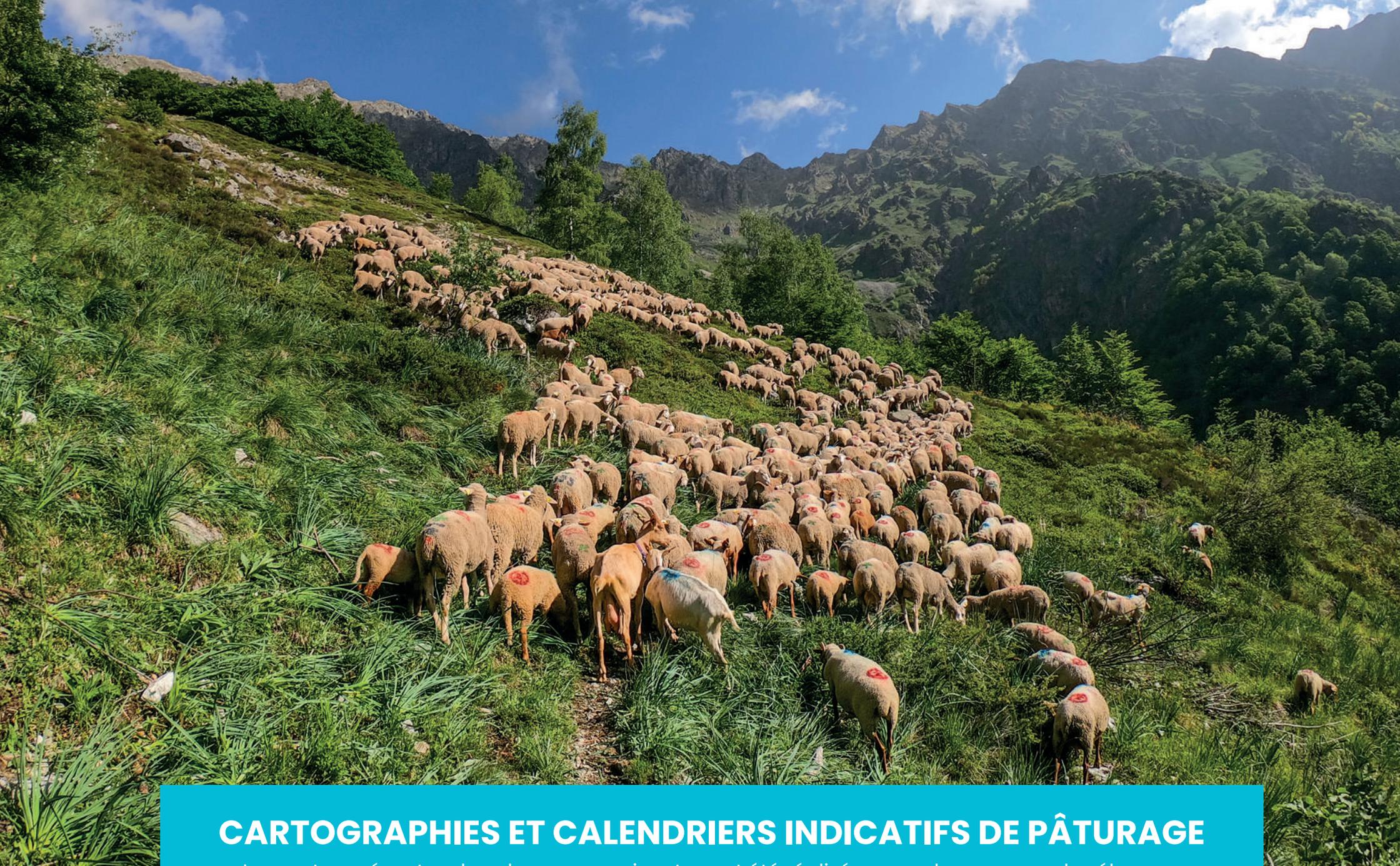
Tenir son chien en laisse le plus longtemps possible



Lâcher la laisse en cas de rencontre avec un chien de protection



Ne pas prendre son chien dans les bras

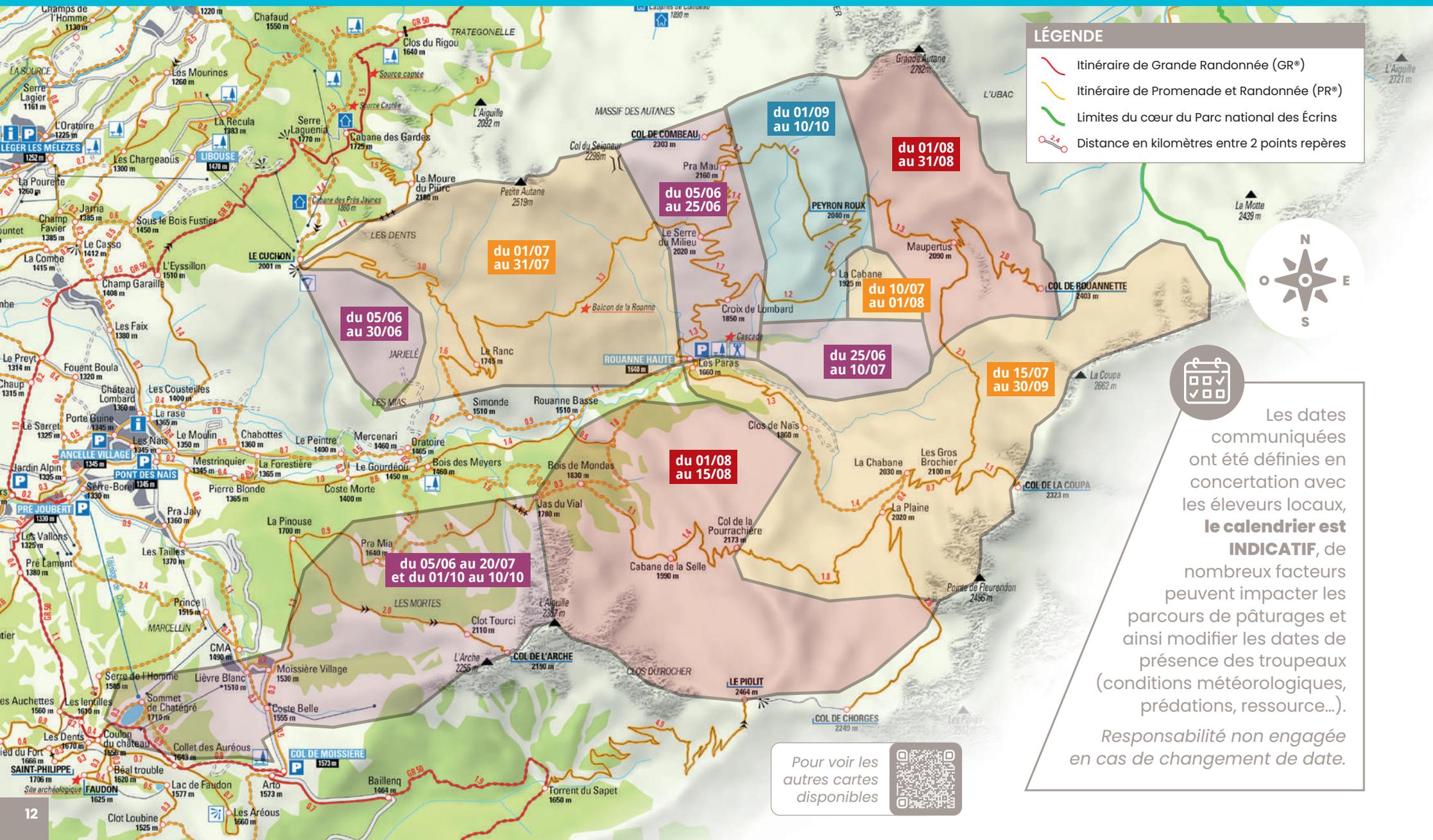


CARTOGRAPHIES ET CALENDRIERS INDICATIFS DE PÂTURAGE

Les cartes présentes dans les pages suivantes ont été réalisées avec le concours des éleveurs afin de fournir aux randonneurs des informations pratiques sur la présence des troupeaux en alpages. Ces informations sont indicatives et n'engagent pas la responsabilité des éleveurs.

CALENDRIER INDICATIF DE PÂTURAGE

SECTEUR D'ANCELLE



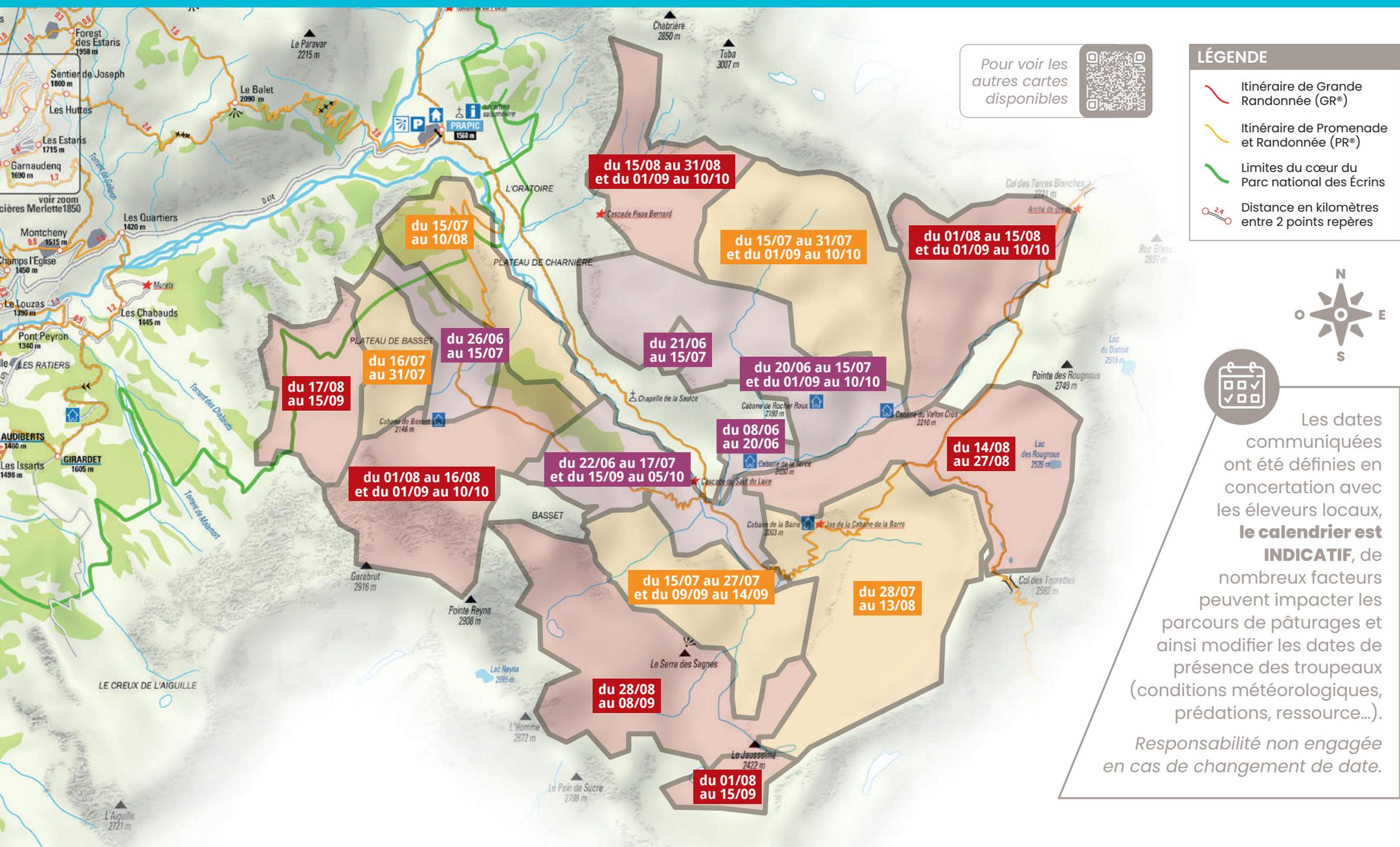
Les dates communiquées ont été définies en concertation avec les éleveurs locaux, **le calendrier est INDICATIF**, de nombreux facteurs peuvent impacter les parcours de pâturages et ainsi modifier les dates de présence des troupeaux (conditions météorologiques, prédateurs, ressource...).

Responsabilité non engagée en cas de changement de date.

Pour voir les autres cartes disponibles

CALENDRIER INDICATIF DE PÂTURAGE

SECTEUR D'ORCIÈRES (PRAPIC)



Pour voir les autres cartes disponibles

LÉGENDE

- Itinéraire de Grande Randonnée (GR®)
- Itinéraire de Promenade et Randonnée (PR®)
- Limites du cœur du Parc national des Écrins
- Distance en kilomètres entre 2 points repères

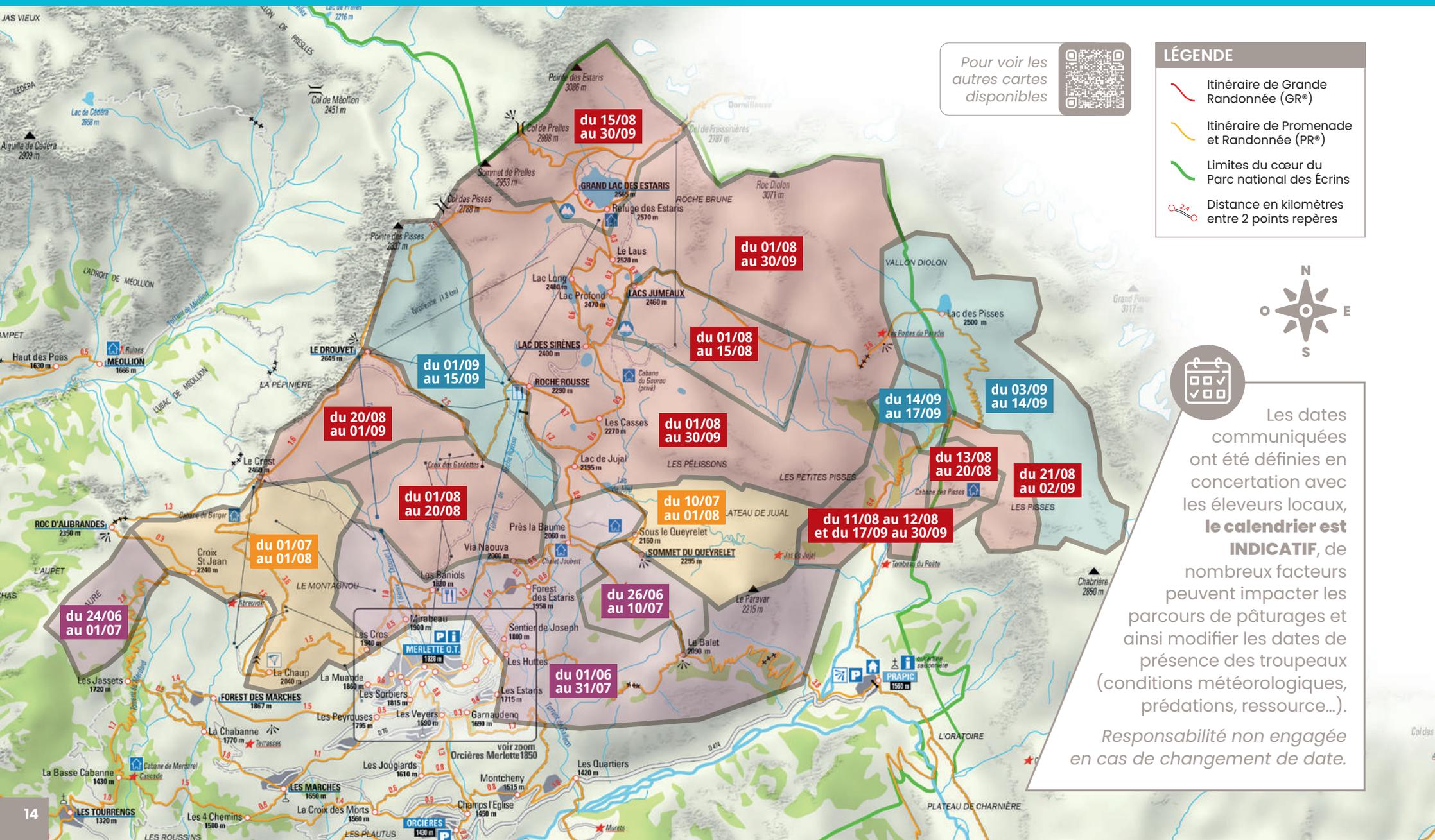


Les dates communiquées ont été définies en concertation avec les éleveurs locaux, **le calendrier est INDICATIF**, de nombreux facteurs peuvent impacter les parcours de pâturages et ainsi modifier les dates de présence des troupeaux (conditions météorologiques, prédateurs, ressource...).

Responsabilité non engagée en cas de changement de date.

CALENDRIER INDICATIF DE PÂTURAGE

SECTEUR D'ORCIÈRES (MERLETTE)



Pour voir les autres cartes disponibles



- LÉGENDE**
- Itinéraire de Grande Randonnée (GR®)
 - Itinéraire de Promenade et Randonnée (PR®)
 - Limites du cœur du Parc national des Écrins
 - Distance en kilomètres entre 2 points repères

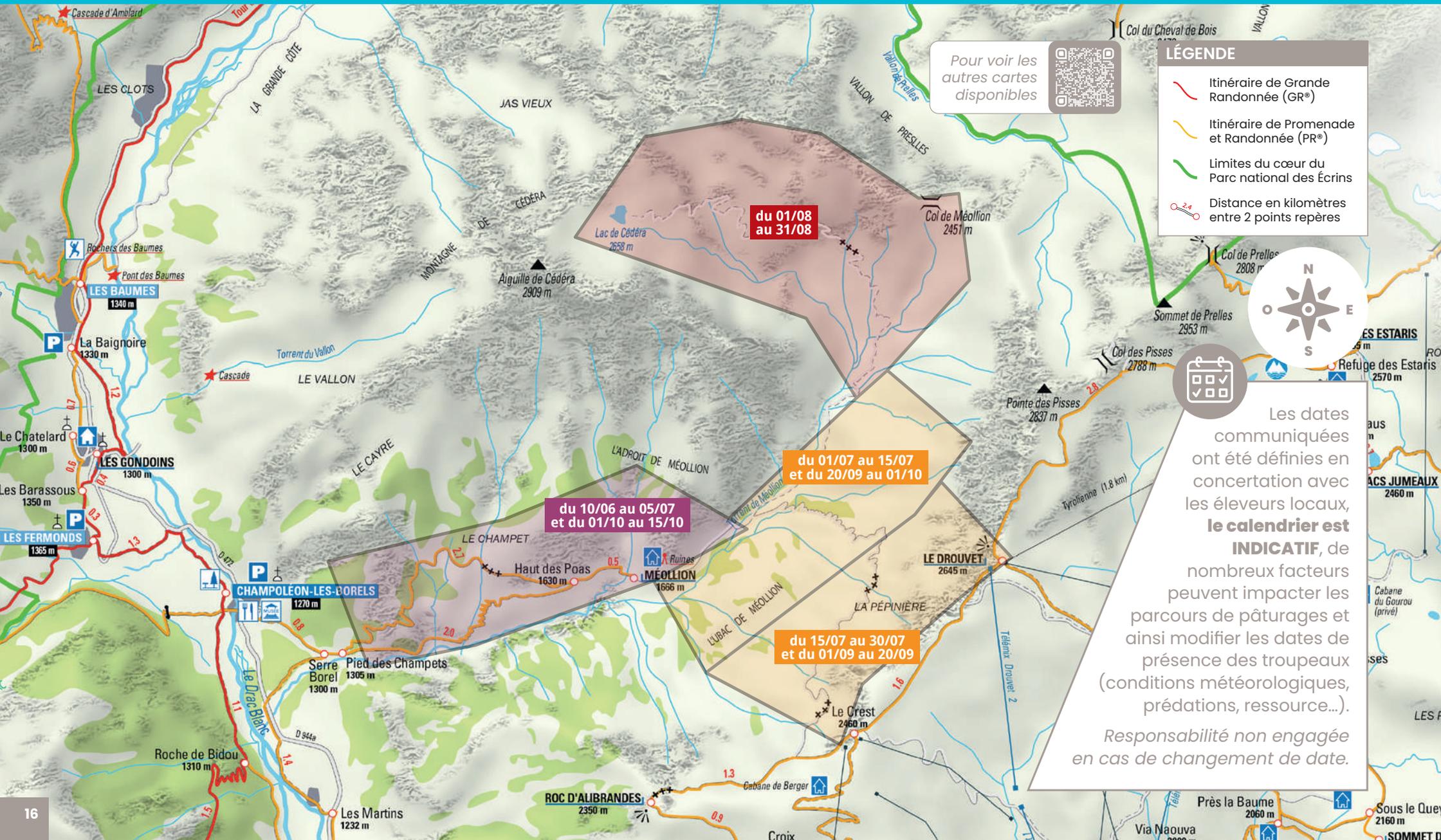


Les dates communiquées ont été définies en concertation avec les éleveurs locaux, **le calendrier est INDICATIF**, de nombreux facteurs peuvent impacter les parcours de pâturages et ainsi modifier les dates de présence des troupeaux (conditions météorologiques, prédateurs, ressource...).

Responsabilité non engagée en cas de changement de date.

CALENDRIER INDICATIF DE PÂTURAGE

SECTEUR DE CHAMPOLÉON (MÉOLLION)



Pour voir les autres cartes disponibles



- LÉGENDE**
- Itinéraire de Grande Randonnée (GR®)
 - Itinéraire de Promenade et Randonnée (PR®)
 - Limites du cœur du Parc national des Écrins
 - Distance en kilomètres entre 2 points repères

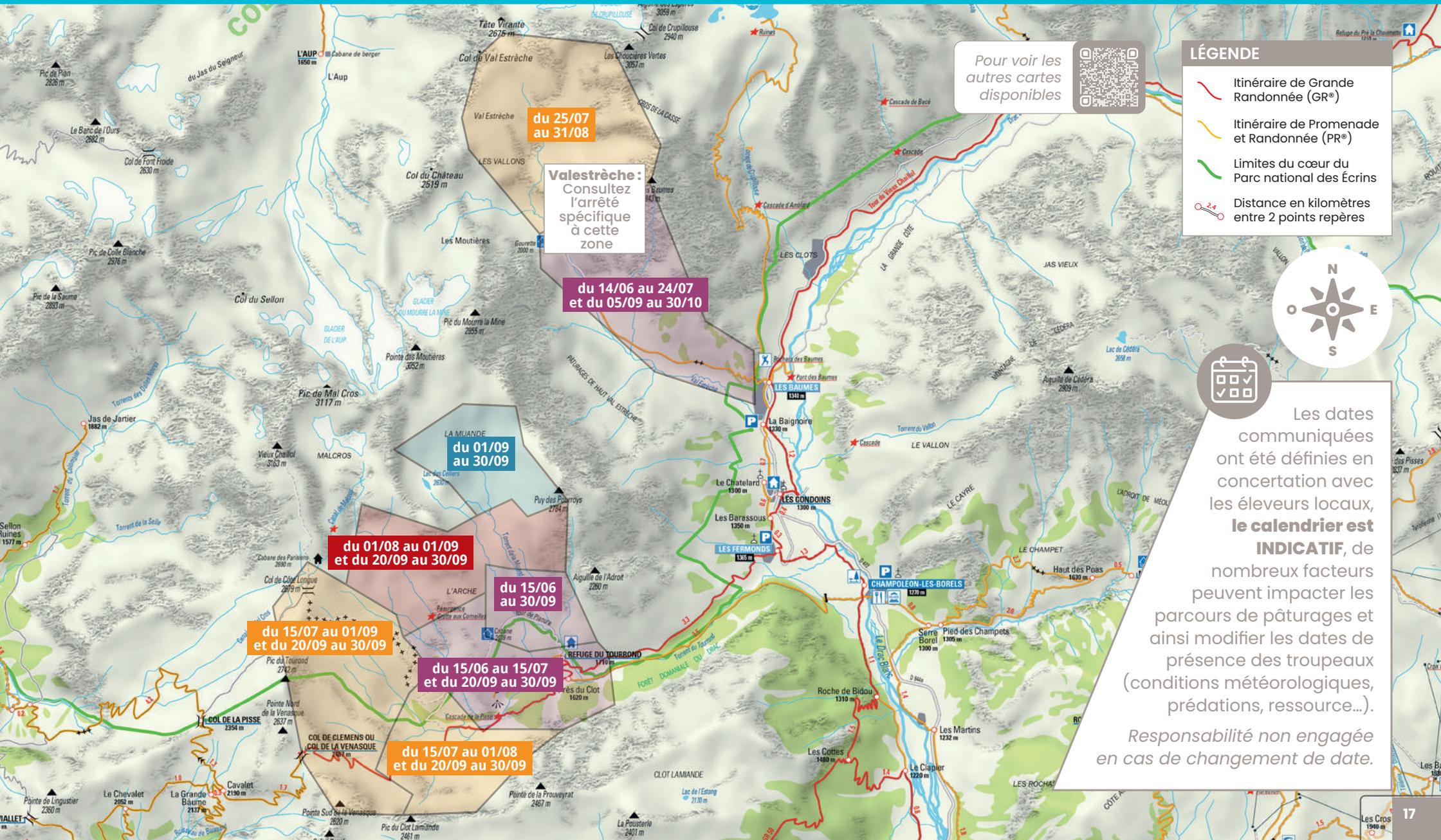


Les dates communiquées ont été définies en concertation avec les éleveurs locaux, **le calendrier est INDICATIF**, de nombreux facteurs peuvent impacter les parcours de pâturages et ainsi modifier les dates de présence des troupeaux (conditions météorologiques, prédateurs, ressource...).

Responsabilité non engagée en cas de changement de date.

CALENDRIER INDICATIF DE PÂTURAGE

SECTEUR DE CHAMPOLÉON (TOURROND - VALESTRÈCHE)



Pour voir les autres cartes disponibles



LÉGENDE

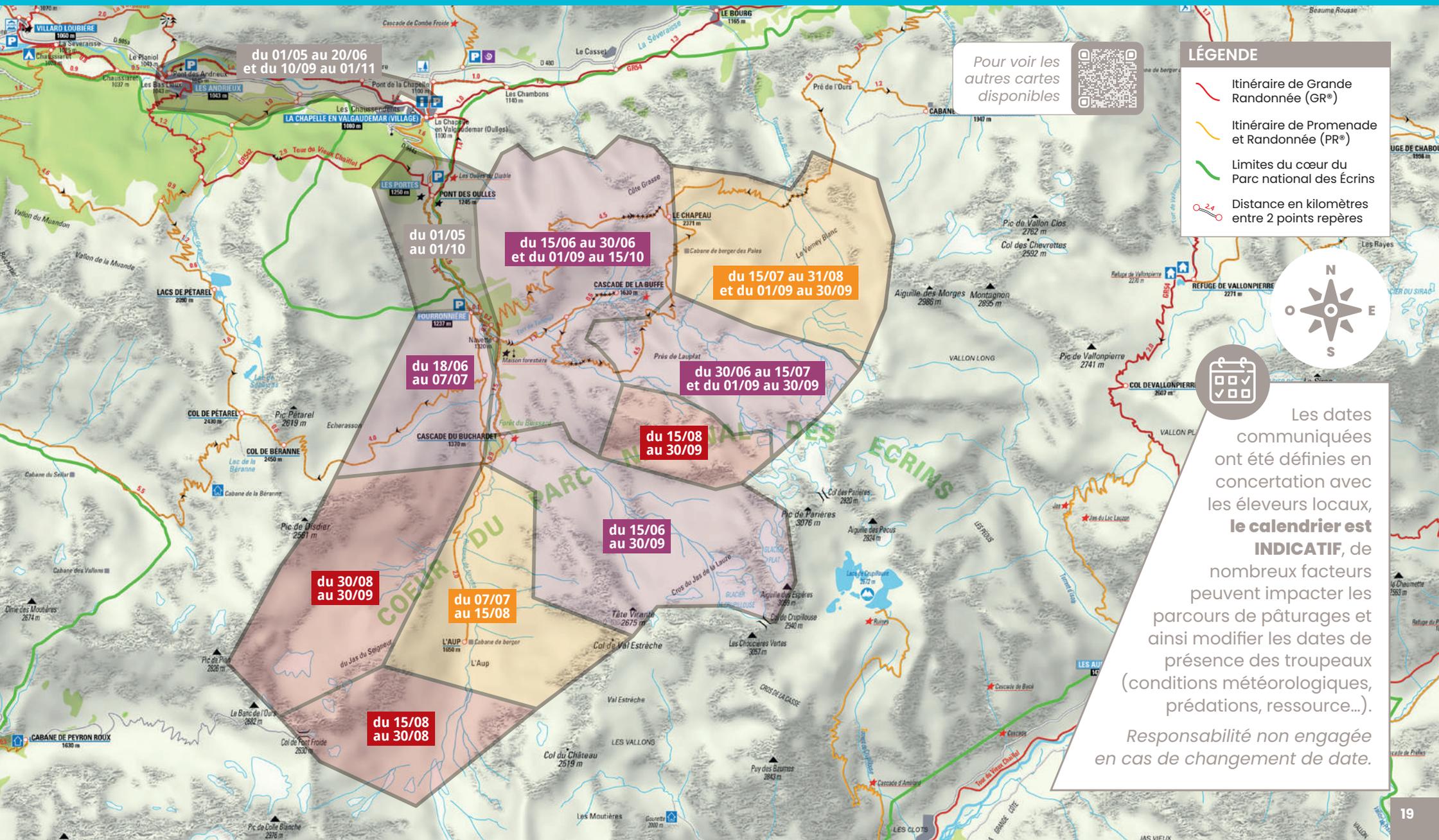
- Itinéraire de Grande Randonnée (GR®)
- Itinéraire de Promenade et Randonnée (PR®)
- Limites du cœur du Parc national des Écrins
- Distance en kilomètres entre 2 points repères



Les dates communiquées ont été définies en concertation avec les éleveurs locaux, **le calendrier est INDICATIF**, de nombreux facteurs peuvent impacter les parcours de pâturages et ainsi modifier les dates de présence des troupeaux (conditions météorologiques, prédateurs, ressource...).
Responsabilité non engagée en cas de changement de date.

CALENDRIER INDICATIF DE PÂTURAGE

SECTEUR DE LA CHAPELLE-EN-VALGAUDEMAR (PONT DES OULLES)



Pour voir les autres cartes disponibles



LÉGENDE

- Itinéraire de Grande Randonnée (GR®)
- Itinéraire de Promenade et Randonnée (PR®)
- Limites du cœur du Parc national des Écrins
- Distance en kilomètres entre 2 points repères



Les dates communiquées ont été définies en concertation avec les éleveurs locaux, **le calendrier est INDICATIF**, de nombreux facteurs peuvent impacter les parcours de pâturages et ainsi modifier les dates de présence des troupeaux (conditions météorologiques, prédateurs, ressource...).

Responsabilité non engagée en cas de changement de date.

